

# DU - Droit, sciences politiques et gestion

## Diplôme d'études supérieures du notariat (DESN)

### Objectifs

Après l'obtention du Master 2 Droit notarial, l'étudiant est stagiaire pendant 2 ans dans une étude notariale et suit parallèlement à la Faculté de droit des enseignements organisés en lien avec l'[institut national des formations notariales](#) (INFN).

Il est à noter que pour devenir notaire il faut remplir les conditions définies par le décret 73-609 du 5 juillet 1973 modifié, relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire.

Composante	<ul style="list-style-type: none"><li><a href="#">Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion</a></li></ul>
Langues d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"><li>Français</li></ul>
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	<ul style="list-style-type: none"><li>FI (Formation initiale)</li></ul>
Lieu	Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion - 1 Pl. d'Athènes, 67000 Strasbourg
Campus	<ul style="list-style-type: none"><li>Campus Esplanade</li></ul>
Code ROME	<ul style="list-style-type: none"><li><a href="#">Notaire</a></li></ul>
Stage	Non
Alternance	Non

### Droits de scolarité

### Contacts

#### Responsable pédagogique

- [Estelle Naudin](#)

#### Membres de l'équipe pédagogique

- [Benjamin Baldous](#)
- [Estelle Naudin](#)
- [Nicolas Ereseo](#)
- [Eric Sander](#)
- [Thibault De Ravel D'Esclapon](#)
- [Francois Holl](#)
- [Nicolas Nord](#)

#### Autres contacts

[Formulaire de contact de la scolarité](#)

## Programme des enseignements

### Diplôme d'études supérieures du notariat (DESN)

DU - Droit, sciences politiques et gestion - Diplôme d'études supérieures du notariat - Année 1

<b>Semestre 1 : Actes courants et techniques contractuelles</b>				
	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>CI</b>
Droit des contrats et des obligations	25h	-	-	-
L'acte notarié - Le notaire	18h	-	-	-
Procédures civiles et voies d'execution	16h	-	-	-
Publicité foncière	9h	-	-	-

<b>Semestre 2 : Techniques du Droit immobilier</b>				
	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>CI</b>
Droit de la construction et de l'urbanisme	35h	-	-	-
Fiscalité	26h	-	-	-
Droit des biens	23h	-	-	-
Droit rural	12h	-	-	-

DU - Droit, sciences politiques et gestion - Diplôme d'études supérieures du notariat - Année 2

<b>Semestre 3 : Techniques des liquidations et partage des communautés et des successions</b>				
	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>CI</b>
Droit communautaire de la famille	15h	-	-	-
Régimes matrimoniaux et successions	30h	-	-	-
Gestion du patrimoine et offices notariales	22h	-	-	-
Droit international privé de la famille	18h	-	-	-

<b>Semestre 4 : Techniques des structures, relations et mutations des entreprises civiles et commerciales</b>				
	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>CI</b>
Procédures collectives	18h	-	-	-
Sociétés civiles et commerciales et droit commercial	52h	-	-	-